Bon de commande

Chèques Emploi Service Universel «CESU Retraité»

Spécifiques pour retraités parents d'enfants handicapés

à retourner impérativement à

AFEH - 8, rue Brillat Savarin – 75013 PARIS
Renseignements au 01.58.10.15.00

Tout dossier incomplet sera automatiquement renvoyé

Lors de votre première commande annuelle, joindre la photocopie de la carte d'invalidité ou notification de la CDAPH ainsi que l'avis d'imposition ou de non-imposition recto/verso des parents ou de l'enfant le cas échéant.

Le «CESU retraité» est destiné aux retraités, parents d'un enfant handicapé (enfant ou adulte) pour la garde occasionnelle ou l'accompagnement de l'enfant handicapé, dès lors que le ***retraité demandeur est adhérent à au moins l'un des trois organismes*** *:* ***AFEH, LMG ou Tutélaire****.*

Nom et prénom du demandeur : ……..

Adresse : ……..

……..

N° de téléphone : …… Date de naissance : …….....

Date de mise à la retraite: …….....

☐ PTT (avant 1990) ☐ groupe La Poste ☐ groupe Orange ☐ Autres

Nom et prénom de la personne handicapée : ……

Numéro adhérent AFEH (1) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ou ☐ Non adhérent

Numéro adhérent Tutélaire (1) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ou ☐ Non adhérent

Numéro adhérent LMG (1) |_|_|_|_|_|_| ou ☐ Non adhérent

Nombre de chèques (2) (par lot de 3) |_|_| (15 euros le chèque)

Ci-joint un chèque de 15 € X ..... =..... . € Libellé à l'ordre de l'AFEH

(1) à compléter obligatoirement pour chaque organisme ou préciser si « non adhérent » ; l'appartenance détermine l'origine et le nombre de chèques gratuits

(2) 60 chèques maximum par an auxquels s'ajoutent des chèques gratuits offerts par les partenaires.
Pour 3 chèques achetés :

- 1 chèque gratuit si vous êtes adhérent à un des organismes partenaires
- 2 chèques gratuits si vous êtes adhérent à deux ou trois des organismes partenaires

CALENDRIER DES COMMANDES

Date limite de réception du bon de commande à l'AFEH	Envoi des CESU
20 février	**début mars**
20 avril	**début mai**
20 juin	**début juillet**
20 août	**début septembre**
20 octobre	**début novembre**
20 décembre (édition année suivante)	**début janvier**

Attention

Les chèques ne sont ni échangeables ni remboursables, ils ne sont valables que sur l'exercice en cours (date de validité sur chaque chèque).

AFEH - Association des Familles d'Enfants Handicapés de La Poste et Orange.
Siège social : 8 rue Brillat Savarin, 75013 Paris - Tél : 01 58 10 15 00 - Fax : 01 58 10 01 10 - www.afeh.net
Association loi 1901 - SIREN 381 470 749

Les informations recueillies dans le présent document, ou contenues dans les pièces demandées, ont pour finalités la gestion et l'exécution de la prestation. Elles donnent lieu à exercice des droits d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, en adressant un courrier simple au siège de l'association
(AFEH - 8 rue Brillat Savarin - 75013 Paris).